

Lettre d'engagement de la Direction Générale Politique énergétique

En tant que constructeur-aménageur et bailleur social, nous sommes particulièrement conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement et la société.

La maîtrise de la quittance de nos clients locataires et accédants, la lutte contre la précarité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont, aujourd'hui plus que jamais, des priorités absolues pour Domofrance.

C'est ainsi que la **réduction des consommations énergétiques de notre patrimoine** est une réalité depuis 2016, concrétisée par l'obtention de la certification ISO 50001 (-15% sur la période 2018-2023).

Pour faire face aux nouveaux enjeux climatiques liés au secteur du bâtiment, Domofrance a mis en place **une politique globale et volontariste de décarbonation** sur l'ensemble de ses activités, dimension clé au cœur de son nouveau projet stratégique "Vivant 2024-2028", dont deux des cibles majeures sont :

- **L'amélioration de la performance énergétique du patrimoine collectif**
- **L'éradication des logements avec une étiquette énergétique F et G.**

Pour parvenir à ces ambitions, Domofrance s'engage à mettre en œuvre :

- La rénovation énergétique de ses logements dans le cadre du Plan Stratégique du Patrimoine actualisé,
- L'optimisation du suivi de la consommation des chaufferies du patrimoine collectif par le déploiement d'un plan de comptage énergie,
- L'expérimentation et le déploiement des énergies renouvelables dans la conception de ses résidences et de nouveaux dispositifs innovants ;

Nous nous engageons également :

- A respecter et faire respecter la réglementation applicable, notamment en matière d'efficacité, d'usages et de consommation énergétiques ;
- A favoriser dès que cela est possible, les achats et choix de conception améliorant la performance énergétique.

Avec l'appui de l'équipe de management de l'Energie, des managers et des collaborateurs, nous veillerons à communiquer cette politique énergétique à l'ensemble des parties prenantes, à réaliser une revue annuelle des objectifs et cibles énergétiques, à définir et mettre en œuvre des plans d'actions adaptés, et permettre ainsi à Domofrance de conforter son engagement en faveur de la transition écologique.

Francis Stéphan, Directeur Général de Domofrance

Le 07/11/2024

